

---

Communiqué

vendredi 13 mars 2009

## CPU : signature d'un protocole d'accord avec l'IRD

---

Lionel Collet, président de la Conférence des présidents d'Université (CPU), Jean-François Girard, président de l'Institut de recherche et de développement (IRD) et Michel Laurent, directeur général de l'IRD, ont signé un protocole d'accord pour la première fois, mercredi 11 mars 2009. Celui-ci a pour principal objectif **le renforcement et le développement des partenariats existants entre les établissements français et les Pays du Sud en matière de recherche, de formation, d'expertise et de valorisation-transfert**. Il vise l'augmentation de leur capacité de recherche en termes de visibilité internationale, de production scientifique et de formation des cadres des pays partenaires. La stratégie repose d'une part sur la forte implantation scientifique de l'IRD dans ces pays et sa capacité de mobiliser d'importants moyens, d'autre part sur le vivier scientifique des universités françaises, et sur leur aptitude à développer de nouveaux thèmes de recherche.

Outre un échange d'informations permanent, cette démarche stratégique partagée par la CPU et l'IRD se décline selon deux axes :

- La formation des futurs cadres du Sud dans les domaines techniques et scientifiques, reposant sur des masters communs et l'intégration des équipes des pays du Sud au sein même des écoles doctorales des universités concernées.
- Le recrutement conjoint CPU-IRD des enseignants-chercheurs sur des postes rendus attractifs par plusieurs dispositifs incitatifs.

Deux types d'appels d'offres, l'un thématique, l'autre plus largement axé sur la constitution de laboratoires mixtes et de diplômes partagés, seront lancés à l'initiative conjointe de la CPU et de l'IRD.

Un groupe de travail vient d'être mis en place pour préparer le premier d'entre eux qui sera ouvert à toutes les équipes universitaires, qu'elles soient ou non partenaires dans les UMR dont l'IRD est tutelle, sur des thématiques totalement ouvertes dans le cadre des priorités scientifiques et géographiques de l'IRD.

Fruit d'un travail collaboratif important, ce protocole entre la CPU et un organisme de recherche est une nouveauté que la CPU envisage de décliner avec d'autres organismes.

*Texte complet du protocole téléchargeable sur [www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)*

Contact presse : Sophie Dotaro [sophie.dotaro@cpu.fr](mailto:sophie.dotaro@cpu.fr) 01 44 32 91 27 – 06 65 04 49 21